



L'Assureur Conseil de référence

Communiqué de presse financier

Au 31 décembre 2019

BILAN ACTIF		Exercice clos le 31 décembre 2019			
ACTIF		EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
A C T I F	■ IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	0,00	0,00	0,00	0,00
	* Frais préliminaires				
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	* Primes de remboursement des obligations				
	■ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	120 117 473,06	4 034 126,19	116 083 346,87	115 149 446,40
	* Immobilisations en recherche et développement			0,00	0,00
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 122 157,82	4 034 126,19	1 088 031,63	154 131,16
	* Fonds commercial	114 995 315,24		114 995 315,24	
	* Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
	■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	38 112 241,83	32 471 589,84	5 640 651,99	4 163 572,14
I M M O B I L I S E	* Terrains			0,00	0,00
	* Constructions	7 815 520,75	7 815 520,75	0,00	152 257,35
	* Installations techniques, outillage			0,00	0,00
	* Matériel de transport	2 933 004,90	1 312 499,66	1 620 505,24	1 394 266,50
	* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	27 363 716,18	23 343 569,43	4 020 146,75	2 617 048,29
	* Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
	* Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00
	■ IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	10 966 329,21	50 000,00	10 916 329,21	10 067 199,11
	* Prêts immobilisés			0,00	0,00
	* Autres créances financières	16 829,21		16 829,21	67 699,11
A C T I F	* Titres de participation			0,00	0,00
	* Autres titres immobilisés	10 949 500,00	50 000,00	10 899 500,00	9 999 500,00
	■ ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)	0,00		0,00	0,00
	* Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
	* Augmentation des dettes financières	0,00		0,00	0,00
	■ TOTAL I (A + B + C + D + E)	169 196 044,10	36 555 716,03	132 640 328,07	129 380 217,65
	■ STOCKS (F)	0,00	0,00	0,00	0,00
	* Marchandises			0,00	0,00
	* Matières et fournitures consommables			0,00	0,00
	* Produits en cours			0,00	0,00
C I R C U L A N T	* Produits intermédiaires et produits résiduels			0,00	0,00
	* Produits finis			0,00	0,00
	■ CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	149 998 216,99	0,00	149 998 216,99	169 414 924,69
	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	183 504,00		183 504,00	1 573 027,76
	* Clients et comptes rattachés	136 977 857,57		136 977 857,57	157 001 355,69
	* Personnel			0,00	9 784,68
	* Etat	25 592,11		25 592,11	25 596,11
	* Comptes d'associés	5 578 407,15		5 578 407,15	6 162 539,00
	* Autres débiteurs			0,00	0,00
	* Compte de régularisation - Actif	7 232 856,16		7 232 856,16	4 642 621,45
T R E S O	■ TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)			0,00	0,00
	■ ECARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	0,00		0,00	0,00
	(Eléments circulants)				
	■ TOTAL II (F + G + H + I)	149 998 216,99	0,00	149 998 216,99	169 414 924,69
	■ TRESORERIE - ACTIF				
	* Chèques et valeurs à encaisser	24 019,69		24 019,69	93 214,68
	* Banque, T.G. et C.C.P	8 835 078,92		8 835 078,92	31 966 658,99
	* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	168 173,61		168 173,61	258 825,58
	■ TOTAL III	9 027 272,22	0,00	9 027 272,22	32 318 699,25
	■ TOTAL GENERAL (I + II + III)	328 221 533,31	36 555 716,03	291 665 817,28	331 113 841,59

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)		Exercice clos le 31 décembre 2019			
NATURE		OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	■ I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventes de marchandises (en l'état)				
	* Ventes de biens et services produits Chiffres d'affaires	127 783 592,50		127 783 592,50	118 125 042,71
	* Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)				
	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	* Subventions d'exploitation				
	* Autres produits d'exploitation	3 278 125,90		3 278 125,90	3 277 309,69
	* Reprises d'exploitation: transferts de charges	540 994,52		540 994,52	0,00
	■ TOTAL I	131 602 712,92		131 602 712,92	121 402 352,40
	■ II. CHARGES D'EXPLOITATION				
F I N A N C I E R S	* Achats revendus (2) de marchandises				
	* Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 020 125,11		1 020 125,11	1 165 713,96
	* Autres charges externes	14 540 277,14		14 540 277,14	14 246 145,45
	* Impôts et taxes	1 128 099,59		1 128 099,59	1 125 520,51
	* Charges de personnel	45 267 476,36		45 267 476,36	42 343 948,62
	* Autres charges d'exploitation			0,00	0,00
	* Dotations d'exploitation	1 860 892,10		1 860 892,10	1 683 804,90
	■ TOTAL II	63 816 870,30		63 816 870,30	60 565 133,44
	■ III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			67 785 842,62	60 837 218,96
N O N C O U R A N T	■ IV. PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	740 012,80		740 012,80	800 011,00
	* Gains de change				
	* Intérêts et autres produits financiers	2 236 510,32		2 236 510,32	1 973 130,27
	* Reprises financières: transferts de charges				
	■ TOTAL IV	2 976 523,12		2 976 523,12	2 773 141,27
	■ V. CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts				
	* Pertes de change				
	* Autres charges financières				
C O U R A N T	* Dotations financières				
	■ TOTAL V				
	■ VI. RESULTAT FINANCIER (IV - V)			2 976 523,12	2 773 141,27
	■ VII. RESULTAT COURANT (III + VI)			70 762 365,74	63 610 360,23
	■ VIII. PRODUITS NON COURANTS				
	* Produits de cessions d'immobilisations	111 000,00		111 000,00	105 300,00
	* Subvention d'équilibre				
	* Reprises sur subventions d'investissement				
	* Autres produits non courants	1 010 058,28		1 010 058,28	2 289 805,80
	* Reprises non courantes: transfert charges			0,00	0,00
C O U R A N T	■ TOTAL VIII	1 121 058,28		1 121 058,28	2 395 105,80
	■ IX. CHARGES NON COURANTES				
	* Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	5 018,18		5 018,18	0,00
	* Subventions accordées				
	* Autres charges non courantes	1 887 029,03		1 887 029,03	125 096,81
	* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
	■ TOTAL IX	1 892 047,21		1 892 047,21	125 096,81
	■ X. RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			(770 988,93)	2 270 008,99
	■ XI. RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII + ou - X)			69 991 376,81	65 880 369,22
	■ XII. IMPÔTS SUR LES BENEFICES			21 932 547,79	20 106 546,00
C O U R A N T	■ XIII. RESULTAT NET (XI - XII)			48 058 829,02	45 773 823,22
	■ XIV. TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			135 700 294,32	126 570 599,47
	■ XV. TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			87 641 465,30	80 796 776,25
	■ XVI. RESULTAT NET (total produits - total charges)			48 058 829,02	45 773 823,22

AGMA S.A. au capital de 20 000 000,00 DH.
Intermédiaire d'Assurances régi par la loi n° 17.99 portant code des assurances.
Autorisation de L'ACAPS N° C1352AD2019286 du 16/05/2019 - ICE : 001644742000021.
RC : 29351 CASA - CNSS : 1738808 - PATENTE : 35500953 - IF : 01084915 - TVA : 855130.



102, Rue Abderrahmane Sahraoui - 20 070 Casablanca - Maroc
Tél. : (+212) 5 22 48 80 50
Fax : (+212) 5 29 02 29 40
Site Web : www.agma.ma

BILAN PASSIF		Exercice clos le 31 décembre 2019	
PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
F I N A N C I E M E N T	■ FONDS PROPRES		
	* Capital social ou personnel	20 000 000,00	20 000 000,00
	* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé dont versé . . .		
	* Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 915,08	12 915,08
	* Ecart de réévaluation		
	* Réserve légale	2 000 000,00	2 000 000,00
	* Réserve facultative	23 000 000,00	23 000 000,00
	* Autres réserves	620 050,00	620 050,00
	* Report à nouveau	5 919 619,99	3 145 796,77
P E R M A N E N T	* Résultat net en instance d'affectation		
	* Résultat net de l'exercice	48 058 829,02	45 773 823,22
	■ TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	99 611 414,09	94 552 585,07
	■ CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0,00	0,00
	* Subventions d'investissement		
	* Provisions réglementées	0,00	0,00
	■ DETTES DE FINANCEMENT (C)	0,00	0,00
	* Emprunts obligataires		
	* Autres dettes de financement	0,00	0,00
	■ PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	687 814,30	687 814,30
P A S S I F	* Provisions pour risques	687 814,30	687 814,30
	* Provisions pour charges		
	■ ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	0,00	0,00
	* Augmentation des créances immobilisées		
	* Diminution des dettes de financement		
	■ TOTAL I (A + B + C + D + E)	100 301 804,13	95 240 399,37
	■ DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	191 366 588,89	235 332 447,70
	* Fournisseurs et comptes rattachés	180 304 434,42	225 353 840,65
	* Personnel	2 641 383,85	2 668 908,24
	* Organismes sociaux	2 395 741,06	2 256 248,94
C I R C U L	* Etat	2 363 687,24	1 669 327,30
	* Comptes d'associés	30 984,32	28 404,32
	* Autres créanciers	320 124,24	297 148,35
	* Comptes de régularisation passif	3 310 233,76	3 058 569,90
	■ AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		540 994,52
	■ ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants) (H)	0,00	0,00
	■ TOTAL II (F + G + H)	191 366 588,89	235 873 442,22
	■ TRESORERIE PASSIF		
	* Crédits d'escompte		
	* Crédits de trésorerie		
T R E S O	* Banques (soldes créditeurs)		
	■ TOTAL III	0,00	0,00
	■ TOTAL GENERAL (I + II + III)	291 665 817,28	331 113 841,59

COMMENTAIRES

Compte tenu de l'importante augmentation qu'a connue le montant total des primes émises au cours de l'exercice 2019, les produits d'exploitation réalisés par AGMA SA ont atteint 131,6 MDH à fin décembre 2019, marquant ainsi une progression de 8,2% (+10,2 MDH) par rapport à la même période de l'exercice écoulé. Cette dynamique s'explique par le développement des assurances dommages et de personnes, en conséquence de l'élargissement du portefeuille et de la consolidation des affaires gérées par la Société.

Le résultat d'exploitation a enregistré une croissance de 11,4% en s'établissant à 67,8 MDH contre 60,8 MDH un an auparavant. Ceci a permis d'améliorer la marge d'exploitation de 1,6 points en la hissant à 51,7%.

Le résultat net s'est élevé à 48,1 MDH soit une augmentation de 5%, qui tient compte du paiement de la Cotisation Sociale de Solidarité en 2019.

PRICEWATERHOUSECOOPERS Price Waterhouse 101, Boulevard Al Khadi 20 000 Casablanca Aux Actionnaires de la société AGMA Casablanca RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019 Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Agma, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 99 611 414 dont un bénéfice net de MAD 48 058 829. Responsabilité de la Direction La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances. Responsabilité des Auditeurs Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Opinion sur les états de synthèse Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Agma au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Vérifications et Informations spécifiques Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société. En application des dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice, votre société a créé les filiales AGMA Tanger, AGMA Marrakech et AGMA Rabat, dotées d'un capital de MAD 500 000 chacune. Casablanca, le 23 mars 2020 Les Commissaires aux Comptes Price Waterhouse Deloitte Audit Aniz BIDAH Associé Sakina BENSOUIDA-KORACHI Associée	PRICEWATERHOUSECOOPERS Price Waterhouse 101, Boulevard Al Khadi 20 000 Casablanca Aux Actionnaires de la société AGMA Casablanca RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019 Le présent rapport de commissaires aux comptes de la société Agma, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, a été établi en vertu de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée. Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'exercice de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il nous appartient, selon les conditions, de vous présenter sur base appropriée. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues. 1. CONVENTIONS CONCILES AU COURS DE L'EXERCICE Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2019. 2. CONVENTIONS CONCILES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2019 2.1 Convention conclue au début conclue avec la fondation ONA - Activaire intrinsèque déduite indistinctement plus de 5% du capital AL MADDA S.A. - Nature de la convention : Cette convention prévoit un don annuel à titre de mécénat et sans contrepartie au profit de la fondation ONA qui est une association d'utilité publique. - Conditions de rémunération : Cotation annuelle de 1 million de dirhams TTC. - Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2019 : 1 million de dirhams TTC. - Montant décaissé au titre de l'exercice 2019 : 1 million de dirhams TTC. 2.2 Convention conclue de prestation de services conclue avec la société AL MADDA S.A. - Activaire intrinsèque déduite indistinctement plus de 5% du capital AL MADDA S.A. - Nature de la convention : Cette convention concerne les services rendus par la société AL MADDA S.A. dans différents domaines notamment économique, juridique, financière et de contrôle de gestion. - Conditions de rémunération : 0,425 % du chiffre d'affaires hors taxes, plafonné à 25 millions de dirhams hors taxes. - Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2019 : 0,7 millions de dirhams TTC. - Montant décaissé au titre de l'exercice 2019 : 0,5 millions de dirhams TTC. 2.3 Convention conclue de gestion de trésorerie conclue avec la société AL MADDA S.A. - Activaire intrinsèque déduite indistinctement plus de 5% du capital AL MADDA S.A. - Nature de la convention : Cette convention prévoit le placement des excédents de trésorerie de AGMA auprès
--	--